

FORÊT D'AUBAIS EN COMMUN : PRÉSENTATION AU PETR VIDOURLE CAMARGUE

PROJET

Structurer un **commun** autour de la forêt d'Aubais pour **préserver et valoriser le patrimoine naturel** en créant une **conscience collective** et en développant de **nouvelles pratiques**, en lien avec la **transition écologique** / l'adaptation au changement climatique.

Objectif : restauration de l'écosystème boisé pour favoriser la **biodiversité**, augmenter sa **résilience face aux incendies** et contribuer au maintien de l'**habitabilité et de l'attractivité touristique du territoire** dans un contexte de crise environnementale, tout en améliorant la **cohésion sociale**.

1. Réalisation d'un **diagnostic de biodiversité** (Conservatoire des Espaces Naturels d'Occitanie) comme point de départ à la **co-construction d'un plan de gestion** des espaces boisés avec l'ensemble des usagers (propriétaires terriens, promeneurs, chasseurs, agriculteurs etc.).
2. Structuration d'une **gouvernance collective** en vue de créer un commun (La Coop des communs) : une ressource en accès partagé régie par un système de droits et de devoirs.
3. Organisation de **chantiers participatifs** — à la fois citoyens (Collectif d'Intérêt Local) et d'insertion (Calade) — pour entretenir les espaces boisés et rouvrir des chemins, en coopération avec le **pastoralisme** existant (Valérie Marchal).
4. Production d'**outils de sensibilisation** (Les Survoltés) — panneaux de signalisation in-situ et publication — à la fois en libre accès et potentiels supports d'actions pédagogiques ciblées, par exemple auprès des scolaires (écoles maternelle et primaire d'Aubais).

Focus sur les chantiers participatifs

Les chantiers participatifs sont des **leviers de sensibilisation** en tant que tels, en permettant aux participants de découvrir la forêt au-delà des sentiers battus, de se familiariser avec la biodiversité et d'apprendre de nouvelles pratiques plus respectueuses des espaces naturels (coupe des résineux plutôt que des feuillus, collecte du bois mort plutôt qu'abattage d'arbres vivants, ramassage de déchets, etc.).

Cette sensibilisation est autant valable pour les habitants de la commune usagers des bois que pour les bénéficiaires du champ social qui se forment ainsi aux **nouveaux métiers de la transition écologique**.

Les chantiers participatifs sont également des **leviers de cohésion sociale**, qui permettent de **sortir de l'isolement**, de créer du lien à travers une action physique collective et de **se sentir utile**. Le fait qu'ils soient mixtes, à la fois citoyens avec les habitants de la commune et d'insertion avec les bénéficiaires du champ social, permet aussi de **croiser des publics qui n'auraient pas l'occasion de se rencontrer** sinon.

Pour fédérer au-delà des personnes sensibilisées aux enjeux de préservation de la biodiversité et de transition écologique, nous faisons le choix de réaliser les chantiers participatifs en priorité sur **une sélection de parcelles autour du village** (36 hectares au total), pour réaliser une ceinture de protection face aux incendies qui va bien au-delà des Obligations Légales de Débroussaillage à la charge des particuliers et de la mairie (limitées à 50 mètres autour des bâtiments et 2 mètres de part et d'autres des chemins communaux).

Par ailleurs, nous avons la volonté de rouvrir des chemins pour **favoriser l'accès aux espaces boisés** aux différents usagers (notamment interventions des SDIS et pratiques de loisir) et renforcer l'**attractivité touristique** de la commune.

Dans un second temps, nous organiserons sur le même modèle des chantiers participatifs de **restauration du petit patrimoine bâti** (murettes et capitelles en pierres sèches), éléments structurants de l'**identité locale** et point d'appui historique essentiel pour penser l'avenir du territoire, à l'heure où nous sommes amenés à revoir nos modes de vie.

Débouchés économiques potentiels :

- Stabilisation de l'activité pastorale existante en vue d'une transmission.
- Création d'une filière de production de plaquettes et pellets à partir du bois de résineux.
- Développement de l'attractivité touristique et de loisir.
- Diminution des coûts liés aux incendies (interventions et dommages).

ORGANISATIONS CO-PORTEUSES

- **Mairie d'Aubais** (Gard) : commune de 2 938 habitants et 12 km² bordée par le Vidourle, qui dispose d'un riche patrimoine naturel (notamment des Espaces Boisés Classés) et culturel (château et chapelle classés aux monuments historiques, en plus des nombreuses capitelles et murettes en pierres sèches), qui a été victime d'un **important incendie en 2022**.
- **Les Survoltés** (Aubais) : association à l'origine de la centrale photovoltaïque citoyenne d'Aubais inaugurée en 2018, dont les bénéfices servent aujourd'hui à promouvoir des projets de **transition écologique** (auto-consommation collective, mobilités douces, préservation de la biodiversité).
- **Le Collectif d'Intérêt Local** (Aubais) : association qui facilite la **vie démocratique locale** à travers des actions de concertation citoyenne, à l'origine de plusieurs projets structurants (organisation des Ateliers Villageois d'Urbanisme autour de la révision du PLU et des "Mercredis du Cluz", création du tiers-lieu "Le Vivier" et de l'épicerie coopérative "La Coquillette").
- **Calade** (Sommières et Calvisson) : centre socio-culturel qui accompagne notamment des personnes en **insertion professionnelle** à travers l'organisation de chantiers de valorisation des espaces ruraux, de sauvegarde du patrimoine et d'économie circulaire.
- **Valérie Marchal** (Aubais) : éleveuse de chèvres du Rove, race rustique du sud de la France, qui s'est spécialisée dans l'**éco-pâturage**.

Avec l'appui du **Conservatoire des Espaces Naturels d'Occitanie** et de **La Coop des communs**.

ACTIONS 2026-2027

- Réalisation du diagnostic de biodiversité, appui à la gestion des espaces naturels.
- Organisation de quatre premiers chantiers participatifs à la fois citoyens et d'insertion (8,5 hectares) en coopération avec le pastoralisme existant.
- Formation aux communs, structuration d'une gouvernance collective avec les différents usagers des bois (volonté notamment d'élargir aux autres associations de la commune).
- Production d'une dizaine de panneaux de sensibilisation et d'une publication.
- Organisation de deux réunions publiques auprès des habitants.